AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (2)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Gonnet, 25 juin 1849

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gonnet, 25 juin 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Gonnet∏ est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation1 p. (348)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gonnet, 25 juin 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27001

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>25 juin 1849</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Gonnet</u>
Lieu de destinationPéronne (Somme)

Description

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon. Godin rappelle à Gonnet sa lettre du 5 juin 1849 restée sans réponse, relative au jugement de son affaire à Péronne. Il informe Gonnet qu'il doit entreprendre un long voyage et qu'il voudrait connaître la période à laquelle son affaire sera appelée au tribunal.

Mots-clés

<u>Contrefaçon</u>, <u>Fonderies et manufactures "Godin"</u>, <u>Procédure (droit)</u>, <u>Voyage</u> <u>Lieux cités <u>Péronne (Somme)</u></u>

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomGonnet GenreHomme Pays d'origineInconnu ActivitéDroit/Justice

BiographieAvoué à Péronne (Somme) au milieu du XIXe siècle. Autres formes du nom : Gonnez.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022 Dernière modification le 26/04/2023

348 Monsuer 23 quin fol. Lipine visione ce for faithithe Degun I wour whove civit pour while ou moyen de tirer parte des fontes suivies virsino dans faire en neuriaua frais es pas how is reporte je vous price Contraction a que ne put compromy te vous aussi else oblige in de la virefuation des trianies frais du precis a la charge en cego vone faire tower he expurts, comme for pa expenitivement tes fevis je tiens a a quelo offer sount basies were to lavel capies luce rautions dil etait a mia connaissance a g cela dileve pour chavin d'un se derrais the luce were devant que in promier fulue your aver a pende a Eapport entre les mon Veneller your a cefor of men connoc wonnais dans etablisher aresse more note of no out your rous or everte nour les frois quil a portes a mon comple Monsius Gonne o ereme fe tous a seret a la cato es 25 woundent pueur davour queene mon affair servet appele et mas lettre est jusquice restre sans reposide pe vais entrepriende purchase un tong rupage fe trains bein you a neessain a seronne je vous prie en me fiser dur Lepoque on lette tribunas powered finer utilement with affair Number ag ell mas Espulares All whaterns